*La Bulgarie et la France ont une longue tradition dans la coopération universitaire et scientifique. Le premier accord bilatéral a été signé en 1966. Aujourd’hui la France est le premier partenaire européen dans le domaine de la recherche scientifique.*

La Bulgarie a adhéré au processus de Bologne en 1999 et le système de crédits européens ECTS a été introduit dans toutes les universités bulgares en 2004-2005. Les établissements d’enseignement supérieur bulgares comptent aujourd'hui environ 230 000 étudiants dont 14 500 étudiants étrangers.

La position stratégique de la Bulgarie se justifie avant tout par son attractivité, par la qualité des formations, le dynamisme universitaire ainsi que la francophonie qui est indéniablement présente dans le monde universitaire et scientifique.

La coopération universitaire est l'un des domaines importants du partenariat franco-bulgare. Plus de 230 accords Erasmus et plus de 50 conventions de coopération bilatérale sont actuellement en vigueur entre les universités bulgares et les universités françaises. Près de 1400 étudiants bulgares sont inscrits dans des universités françaises. La France est le 6ème pays d'accueil des étudiants bulgares dans le monde.

**Membre de l’Organisation internationale de la Francophonie**, la Bulgarie propose un riche paysage universitaire, avec notamment plus de dix programmes francophones dans différents domaines - génie électrique et génie informatique, génie chimique et biochimique, économie et gestion, sciences politiques, droit européen, logistique industrielle, gestion hôtelière, langues étrangères appliquées pour l’administration, francophonie, plurilinguisme et médiation.

L’excellence des relations scientifique bilatérale se traduit par le **Programme Hubert Curien Rila***,* qui permet à des équipes françaises et bulgares de développer des échanges scientifiques.

**Les** **Bourses du Gouvernement français** sont un autre outil de la coopération universitaire et scientifique.Elles favorisent la mobilité étudiante pour des études en France au niveau master ou en cotutelle de thèse. Le programme « Séjour scientifique de haut niveau », permet à des chercheurs d’effectuer des séjours de courte durée dans un Laboratoire ou une équipe de recherche en France.

Les étudiants des 10 universités bulgares affiliées à l’**Agence universitaire de la Francophonie** (AUF) peuvent également se porter candidats aux différentes bourses désormais accordées en fonction de projets déposés par les universités.